

EDIT(

LIBERTÉ

Il y a des situations qui nous paraissaient anodines, que nous vivions sans nous en rendre compte, tellement elles faisaient partie de notre quotidien.

Et puis un jour, un virus nous est tombé dessus. Il nous a enfermé, supprimé nos libertés, a aussi malheureusement enlevé la vie de nombreux de nos proches.

Cette liberté, que nous avions mais que nous ne voyons plus, nous est apparue tout à coup comme un manque vital. Créant chez chacun d'entre nous malaise, déséquilibre, angoisse, stress. Rappelons-nous le poème de Paul Éluard dont nous citons ici quelques strophes :

...« Sur l'absence sans désir Sur la solitude nue Sur les marches de la mort J'écris ton nom Sur la santé revenue Sur le risque disparu Sur l'espoir sans souvenir J'écris ton nom Et par le pouvoir d'un mot Je recommence ma vie Je suis né pour te connaître Pour te nommer Liberté. »

Regardons d'où nous venons, regardons où nous sommes, regardons où nous voulons aller, mais surtout vivons et apprécions les moments présents. Profitons de notre liberté retrouvée et gardons la.

Quel bonheur de pouvoir se retrouver, se détendre en terrasse ou sur un banc, flâner dans les rues sans se compter, chanter, danser, bientôt s'embrasser, parler sans un masque qui cache nos mots, nos rires, nos expressions. Quelle belle sensation de sentir la chaleur du soleil sur sa peau, le courant d'air d'un vent printanier qui nous fait frissonner.

Vaccin tu es arrivé, liberté tu as redonné.

Gardons cette liberté retrouvée, continuons à nous protéger et profiter de nos proches. Prenons soin de nous, réunissons ce qui est épars et après ces épreuves vivons un monde meilleur.

Le Président de la République, il y a plus d'un an, disait que nous étions en guerre contre ce virus. Il n'avait pas tort. Nous avons retrouvé la paix, gardons la... ainsi que la liberté.

Bel été à vous, profitez bien, portez-vous bien.



GILBERT CALIXTE
Président Mutuelle Complémentaire Santé
ÉRIC GABARROT
Président Mutuelle Réalisations Sociales



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 8 JUIN

DES RÉSULTATS FINANCIERS SATISFAISANTS

La pandémie de la Covid-19 a eu pour impact une forte variation sur notre activité complémentaire santé touchant à la fois les cotisations acquises avec une baisse de 115 Keuros et les prestations payées avec une baisse de 237 Keuros. Depuis janvier 2020, la comptabilité a été transférée à Harmonie Mutuelle.

Le résultat net de la mutuelle pour 2020 s'élève à 138 832 € contre 119 266 € en 2019, soit une augmentation de 19 566 €.

La variation sur la provision pour prestations à payer est significative et elle est due au changement de méthode de calcul.

2020 à 4 421 262 € en valeur nette comptable. Le niveau des placements de la mutuelle couvre donc le montant de ses enga-

gements réglementés, le taux de couverture étant de 217%.

la comptabilité transférée à Harmonie Mutuelle

FONDS PROPRES

Les fonds propres de la mutuelle s'élève au 31 décembre 2020 à 5 153 144 €.

Le ratio de solvabilité est de 8,28. Ce ratio signifie que les fonds propres couvrent plus de 8,28 fois le minimum imposé par la réglementation.

Lors de l'assemblée générale, les commissaires aux comptes après avoir vérifié la sincérité et la conformité des données, ont certifiés sans restriction les comptes de la mutuelle.

D'UN DOSSIER À L'AUTRE EN RÉALISATIONS SOCIALES

Cession immeuble Biscarrosse: Le 27 mai la Mutuelle a cédé l'ensemble immobilier de Biscarrosse pour 185 000 €.

Impact Covid 19: la crise sanitaire a eu peu d'impact sur les comptes de la Mutuelle (Réalisations sociales). La location de locaux d'habitations n'a pas été impactée par la crise sanitaire. Au niveau des emprunts deux échéances trimestrielles ont été reportées.

Placements financiers: Au 31 décembre 2020, les placements financiers de la mutuelle s'élèvent à 3 850 988 € contre 3 650 948 € en 2019; soit une hausse de 200 040 €.

Fonds de solidarité : La Mutuelle est venue en aide à 5 adhérents pour un montant total de 4 636 € dont 2 636 € pour des salariés. Au 31 décembre 2020, le fonds de solidarité présentait un excédent de 19 587 €. Le conseil d'administration a pris la décision de prélever sur ce fonds la somme de 2000 € pour le financement de la commission Prévention.

COTISATIONS

Les cotisations acquises pour 2020

(2 709 994 €) sont en baisse par rapport à 2019. L'écart (-115 109 €) s'explique par la baisse des effectifs. Sur 2020 nous enregistrons une baisse de 134 adhérents (nombreux décès) et aussi à la hausse des inactifs avec l'arrivée de 50 nouveaux retraités.

PRESTATIONS

Les prestations payées en 2020 s'élèvent à 2 095 152 € contre 2 331 656 € en 2019 soit une baisse de 236 504 €.

On constate une forte baisse sur les postes suivants : hospitalisation, optique et analyse et examens dûs en grande partie à la pandémie et au renoncement de soins (en particulier des hospitalisations) ainsi qu'à la fermeture des opticiens pendant le confinement. Deux postes de santé sont en augmentation : le dentaire et les honoraires médicaux.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion sont en hausse par rapport à 2019 dû principalement à la prise en charge du poste comptabilité par Harmonie Mutuelle avec le logiciel CODA.

FONDS SOCIAL

En 2020, nous enregistrons 23 K € de recettes et 14 K € de dépenses. Le fonds social est venu en aide à 19 adhérents dont 14 adhérents salariés.

PLACEMENTS

Le total des placements de la mutuelle s'élève au 31 décembre



VIÀ OCCITANIE / DE NOUVEAUX ADHÉRENTS

La chaîne de télé Vià Occitanie a été reprise par La Dépêche du Midi. Les salariés de Vià Occitanie (qui regroupe

les chaînes de télévision régionales, diffusées notamment à Montpellier, Nîmes, Perpignan et Toulouse), ont rejoint le groupe La Dépêche du Midi. La justice a tranché entre deux offres de reprise, celle du groupe La Dépêche du Midi et celle du groupe Altice Média, propriétaire notamment de BFM-TV.

Le groupe reprend les fréquences de Toulouse, Montpellier et Perpignan pour 1 million d'euros et s'engage à sauvegarder l'emploi de 45 salariés. "C'est une décision logique, explique Jean-Nicolas Baylet, directeur général du Groupe, car elle avait la préférence du personnel de Via Occitanie et parce depuis plusieurs années, nos deux groupes ont l'habitude de travailler ensemble."

La mutuelle du Groupe va ainsi s'agrandir de 45 nouveaux adhérents.





ASSEMBLÉES GÉNÉRALES NOS MUTUELLES ONT FAIT FACE

Cette année encore, à cause de la pandémie, les deux assemblées générales pour la complémentaire santé et les réalisations sociales se sont déroulées le 8 juin sans les adhérents, seuls les administrateurs étaient présents.

EN COMPLÉMENTAIRE SANTÉ:

« L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires », c'est ainsi que le président Gilbert Calixte s'est adressé aux adhérents dans son rapport moral, « confinement, port du masque, couvre-feu, re-confinement, chacun s'est vu imposer des restrictions à répétition et des changements de comportements en société et même au sein de sa famille. Bien sûr les personnes âgées et fragiles ont payé le plus lourd tribut mais ce sont les jeunes qui vont subir l'essentiel des conséquences sociales et économiques : précarité, difficultés de formation, d'insertion dans la monde du travail jusqu'à la difficulté de se nourrir. Nous ne devons pas les oublier et nous mobiliser pour cette jeunesse qui est notre avenir.

Ce mal-être de la jeunesse se traduit par une hausse notable de fréquentation des cabinets de psychologie, pouvons-nous les aider en remboursant les consultations ?

A l'inverse durant les confinements et par crainte d'être touché par la covid 19 nous avons pu constater une baisse des soins courants, des reports d'interventions chirurgicales et la remise à plus tard du suivi des pathologies plus lourdes.

Le Gouvernement s'est appuyé sur ce constat lors du 1er confinement, sans attendre de faire un bilan fin d'année, pour appliquer une taxe dite exceptionnelle (Covid19) imposant aux complémentaires santé une contribution de 1,5 milliard d'€, ce qui va représenter pour notre mutuelle un effort de 105 000 €.

Nous allons subir cette taxe alors que les économies que nous étions censés réaliser sur l'année se sont amoindries à la sortie du confinement par un effet de rattrapage se traduisant par un rebond de la consommation suite à la forte hausse de la consultation.

Cette crise est une épreuve collective et individuelle qui nous rappelle notre devoir d'attention aux autres ».

LE 100% SANTÉ:

« Promesse de campagne du Président de la République, cette réforme du reste à charge zéro (ou 100% santé) est enfin sur les rails, nous pouvons en tirer quelques enseignements assez satisfaisants. Les dentistes jouent le jeu, 53% des soins sont déjà inclus dans le panier gratuit et 21% dans un deuxième panier de soins. En revanche, pour l'optique seuls 14% de verres sont vendus dans le cadre du 100% et environ 13% des montures.

Par contre le volet de l'audioprothèse

seuls les administrateurs étaient présents

prendra son envol en 2021 avec un remboursement à 100% et c'est là où la réforme aura certainement le plus de sens compte tenu du coût de l'appareillage ».

2022. UNE ANNÉE ÉLECTIVE

« Pour terminer, je vous rappelle que l'année 2022 sera une année élective puisque tous les deux ans, à l'occasion de l'assemblée générale nous renouvelons un tiers des membres du conseil d'administration. Nous souhaitons tendre vers la parité qui devra être effective en 2024. Aussi Mesdames n'hésitez pas à faire acte de candidature afin de prendre une part active à la vie de votre mutuelle ».

• EN RÉALISATIONS SOCIALES :

« Le conseil d'administration de la Mutuelle Réalisations sociales sera vigilant sur les orientations et décisions prises au cours de l'assemblée générale de juin 2021. Ceci afin de préserver le patrimoine immobilier que les gouvernances précédentes ont su créer et développer ». Tel est l'engagement qu'a pris le président Eric Gabarot au nom des administrateurs, en conclusion de cette assemblée générale, au cours de laquelle un certain nombre de décisions ont été prises pour l'exercice 2021. Ainsi dans le cadre de la réorganisation interne liée au départ à la retraite de deux salariées, la gestion des biens immobiliers a été externalisée vers un mandataire de gestion.

Il a également été décidé d'axer les travaux de la Mutuelle vers des actions

de prévention pour apporter aux adhérents un meilleur mode de vie. Maintenir le taux d'occupation des locations d'habitations principales et améliorer celui des locations saisonnières qui devraient connaître une meilleure fréquentation sont également parmi les objectifs de 2021. Cette assemblée générale qui se tenait devant un auditoire restreint pour raisons sanitaires a développé le rapport de gestion 2020, voté à l'unanimité. Les résultats et informations financières n'ont fait l'objet d'aucune remarque. Au 31 décembre 2020, le total du bilan s'élève à 9 088 191 € contre 9 194 624 € en 2019.

LE MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Compte tenu du contexte sanitaire Jean-Michel Baylet, Président-Directeur Général du Groupe Dépêche et Madame Marie-France Marchand-Baylet, Vice-Présidente n'ont pu être présents mais ont tenu à manifester leur soutien aux deux Mutuelles. Jean-Michel Baylet adresse ses remerciements aux présidents « pour leur engagement sans faille pour les Mutuelles du groupe »; remerciements auxquels s'est associée Marie-France Marchand-Baylet. « Constatant plus que jamais en cette année de pandémie que la santé était un bien précieux nous avons mesuré





combien il était important d'être protégé par une bonne couverture santé et donc d'être affilié à une bonne mutuelle. C'est le cas de celle du Groupe Dépêche » a précisé la Vice-Présidente du groupe Dépêche du Midi.

RÉSIDENCE MAURICE SARRAUT

La principale ressource de la Mutuelle Réalisations sociales pour 2019 est le loyer perçu de la résidence Maurice Sarraut ; loyer revalorisé chaque année en fonction de l'indice de référence des loyers (IRL) et qui a été de 0,95 % sur 2020. Année qui a vu le taux d'occupation des appartements passer de 95,41 % en 2019 à 97%. Ce qui représente un gain financier de 11700€. Hausse du taux d'occupation et diminution des charges d'amortissement génèrent un bénéfice de 147 929€ en 2020 contre 96 561 € en 2019.

VILLAS DES TILLEULS

Cette résidence de 12 villas/appartements de type 2 et 3 a connu un taux d'occupation pour 2020 de 91 % contre seulement 31,25 % en 2019. Le barème des loyers a été revu à la baisse pour répondre à la demande des adhérents.

SITES VACANCES

L'activité location vacances dégage un

résultat bénéficiaire de 156 607 €; permis avec la cession de l'appartement de Biscarrosse (185 000 €) contre un résultat déficitaire (39 083 €) en 2019. Le taux d'occupation de ces sites sur 2020 est de 23,69 %. La baisse par rapport à 2019 (42,74 %) est liée à la crise sanitaire qui a diminué les locations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Au cours de l'exercice, deux administrateurs, Serge Lombez et Michel Soula ont quitté leurs fonctions. Deux administrateurs ont rejoint le conseil d'administration : Jean-Pierre Bouchilloux et Philippe Capmartin.

LA PARITÉ AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les assemblées générales des deux mutuelles, qui se sont tenues le 8 juin, ont acté le passage de la parité au sein de leurs conseils d'administration. Ceux-ci n'échappent pas à la volonté d'égalité entre hommes et femmes en recherchant une représentation équilibrée. La proportion d'administrateurs de chaque sexe ne peut être inférieur à 40%.

Nos statuts soumis à vote lors de l'AG de juin, ont prévu les conditions dans lesquelles il est procédé à l'élection de ses membres pour garantir au sein du conseil d'administration une part minimale de sièges pour les personnes de chaque sexe au moins égale à 40%.

Aujourd'hui, le conseil d'administration Complémentaire Santé se rapproche de ce pourcentage avec 38% d'administratrices mais au sein du conseil d'administration Réalisations Sociales nous en sommes loin.

EN 2022, OSEZ, CANDIDATEZ

Mesdames (adhérentes salariées ou retraitées), nous comptons sur vous, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'année prochaine, en 2022, lors du renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration, faites acte de candidature. Venez prendre toute votre place dans les instances de décision de votre mutuelle.



DES FEMMES ENGAGÉES DANS VOS MUTUELLES



Marie-Christine Streicher, dynamique et toujours prête à poser les questions qui dérangent, raconte : «J'ai été journaliste pendant 35 ans à la Dépêche du Midi, passant dans tous les services et rubriques ainsi que dans différentes agences pour terminer ma carrière aux infos générales notamment au desk nuit.» Marie-Christine est déjà à l'époque une femme très engagée: «Parallèlement à mes activités professionnelles, je me suis impliquée dans la vie de l'entreprise, au CE, DP et CHSCT. C 'est là, poursuit-elle, que j'ai réalisé combien les salariés pouvaient être fragilisés par la maladie et par les différents accidents de vie... Aussi quand j'ai pris ma retraite en 2016, et que Serge Lombez, président de la mutuelle à l'époque, m'a

sollicitée pour rejoindre l'équipe des administrateurs, j'ai accepté en me disant qu'il y avait là moyen d'agir très concrètement pour apporter une aide aux gens en difficulté...» Marie-Christine se souvient de sa perplexité et de ses nombreuses interrogations : «A vrai dire au début, quelle complexité cette complémentaire santé avec ses ratios, ses P/C et ses pourcentages de remboursement!!!!» J'ai suivi des formations (obligatoires pour les administrateurs) sur le fonctionnement d'une mutuelle, sur la gestion, la comptabilité...» Je ne suis pas sûre, souligne-t-elle, encore de tout

comprendre, mais jouer le rôle du Candide permet souvent d'obtenir des explications plus claires! Et puis j'aime bien le changement et avec deux mutuelles et 8 commissions, on a le choix!»

Aujourd'hui elle est secrétaire générale de la Mutuelle RS qui assure la gestion des biens immobiliers (Résidence Sarraut, Villas des Tilleuls et 3 sites vacances, Luchon, Valras et Bidart); et fait également partie de la commission d'entraide chargée d'apporter une aide aux personnes en difficulté. Marie-Christine insiste : «On est là au cœur battant de la vie», confronté aux difficultés des adhérents, que ce soit pour régler une question liée à la santé, aux aléas de l'existence ou plus simplement un problème domestique dans l'une ou

l'autre des résidences. Ce sont des activités très concrètes en prise directe avec le quotidien et nous faisons notre possible pour trouver des solutions et faire avancer les choses» et de conclure: quand on y parvient, on est contents! Il nous faut être très pragmatiques et ce qui est intéressant, c'est que l'on voit très concrètement les effets de décisions politiques, de textes réglementaires sur la vie des gens. Pour moi, ditelle, œuvrer au sein de cette mutuelle, c'est participer à la vie de la cité.



NICOLE MOLINIER-LOLOUM

TRÉSORIÈRE DE LA MUTUELLE RÉALISATIONS SOCIALES



Dynamique, engagée et toujours souriante, Nicole raconte ses débuts au journal, en 1980. Après un BTS assistante de direction au lycée Ozenne, à Toulouse, et deux premiers emplois, elle a commencé au service commercial des petites annonces puis a évolué vers un poste de commercial « terrain » au service Emploi.

Nicole s'engage à la Mutuelle en 2016, après son départ à la retraite. C'est Serge Lombez, alors Président, qui la contacte et la recrute. « Nous étions deux, deux femmes, il nous a invitées à déjeuner pour nous présenter le fonctionnement de la Mutuelle, il a su nous convaincre. Je me suis décidée assez vite, le concept me plaisait et je connaissais pas mal de monde au Conseil d'administration ».

« C'est vrai, souligne Nicole, je me suis posée quelques questions : estce que j'avais le temps ? Est-ce que j'étais assez disponible ?

Surtout, se souvient-elle, mon mari était malade à l'époque, ça a pas mal chamboulé la famille. Mais, au fond, mon implication mutualiste, c'était pas plus mal, je sortais de chez moi, ça m'a aidée et puis, s'investir dans le domaine de la santé me plaisait beaucoup ».

Nicole s'est tout de suite impliquée dans les Conseils d'administration des deux Mutuelles, elle a remplacé Marie-José Théron, partie trop tôt, à la Commission Internet.

Élue trésorière de la Mutuelle Réalisations Sociales il y a 3 ans, elle

donne de son temps à la commission prévention et s'occupe, au sein de la commission RATP, des résidences Sarraut et Tilleuls et des sites vacances. « Je ne suis pas seule, tient-elle à souligner, c'est une équipe soudée d'administrateurs qui travaillent main dans la main ». À la question n'est-ce pas trop d'engagements ?

Nicole est catégorique : « ça fera 6 ans l'année prochaine, pour moi, ça dynamise mon quotidien, je garde la forme physique, j'entretiens mes méninges, on se sent utile, on développe des compétences, on fait des connaissances. On a le moral au beau fixe et puis l'équipe est sympa, il y a de la bienveillance entre nous. C'est vrai qu'au départ on ne sait pas ce qu'on va faire mais on met les mains dans le « cambouis » et on apprend... »

Et de conclure : « pour moi, après 35 ans à La Dépêche, c'est un petit prolongement, je me sens utile aux adhérents, je suis attachée à la Mutuelle ». Elle lance un appel aux futures candidates : « venez nous rejoindre, on a besoin de vous. Femmes actives ou retraitées, osez, la porte est ouverte, vous ne serez pas déçues ».

« Aujourd'hui, toutes nos réunions sont possibles en visio donc, que vous habitiez Toulouse, Montpellier ou un autre département, vous pouvez facilement assister aux conseils d'administration et aux réunions des commissions ».

VRAI-FAUX LE SOLEIL... AMI OU ENNEMI?

Nous aimons profiter du soleil, indispensable à notre vie, dès qu'il apparaît. Mais si certains de ses effets sont bénéfiques pour notre corps, d'autres le sont moins.

S'EXPOSER QUELQUES MINUTES AU SOLEIL AMÉLIORE L'HUMEUR

VRAI

La luminosité induite par le soleil améliore l'humeur, procure une réelle sensation de bien-être et stimule la circulation sanguine. "Il faut 10 à 20 minutes de lumière par jour pour se sentir en forme et profiter de ses bienfaits" affirme Isabelle Rousseaux dermatologue. A l'inverse, le manque de soleil favorise les dépressions. "Sans soleil, on décline même s'il est possible d'y remédier en utilisant des lampes à lumière blanche" assure Jean-Christophe Calmes, médecin généraliste.

UN COUP DE SOLEIL N'EST PAS SI GRAVE FALIX

« Il faut écouter son corps et se protéger. Le coup de soleil est un premier signal d'alarme» prévient Isabelle Rousseaux. Plus qu'une brûlure, les rayons UV peuvent aussi être responsables du vieillissement prématuré de la peau, d'allergies, d'herpès etc... Plus grave les UV altèrent les cellules cutanées, provoquant des mutations génétiques responsables de cancers. « Plus une personne s'expose au soleil, plus elle risque de développer un cancer », assure la dermatologue. A noter que les enfants sont plus fragiles et demandent une vigilance accrue. "En plus de crèmes indice 50 à appliquer sur les zones découvertes, il existe aujourd'hui des vêtements de protection dont le tissu empêche les UV de pénétrer la peau.»

LE SOLEIL PERMET DE FIXER LA VITAMINE D

VRAI

Sous l'action de ses rayons ultraviolets, le soleil favorise la synthèse de la vitamine D, déjà présente sous la peau. « Nous



avons besoin des rayonnements du soleil pour que notre peau transforme cette vitamine ». En été, quelques minutes suffisent pour atteindre le quota. Connue pour sa capacité à fixer le calcium sur les os, la vitamine D renforce les défenses immunitaires et empêche le développement de maladies telles que le rachitisme chez l'enfant.

LES RAYONS UV AIDENT À ATTÉNUER CERTAINES MALADIES DE PEAU

VRAI et FAUX

Le rayonnement UV est souvent utilisé par les dermatologues pour traiter plusieurs maladies de peau comme le psoriasis ou l'eczéma. Toutefois, inutile de se précipiter au soleil car il n'aura aucun effet contrairement à un traitement médical en cabine UV alerte la dermatologue.

Le soleil peut aussi aggraver certaines

maladies. C'est un faux ami pour l'acné. Sous ses rayons, votre peau va s'épaissir, les boutons vont disparaître, mais à la fin de l'été ils risquent de ressurgir avec plus de vigueur encore. Attention à ne pas trop s'exposer et à choisir des crèmes protectrices formulées pour les peaux acnéiques.

LE SOLEIL N'A AUCUN EFFET SUR LES YEUX

Les yeux sont aussi sensibles aux rayons UV, d'autant plus s'ils sont soumis à la réverbération due à la neige, à l'eau ou au sable. A long terme, l'exposition quotidienne au soleil peut favoriser une cataracte, l'apparition d'une dysplasie ou d'un cancer de la surface oculaire. Enfant comme adulte, il est donc indispensable de porter des lunettes de soleil, des verres filtrants capables de protéger correctement les yeux.

LES TESTS PCR VONT FAIRE FLAMBER LE COÛT DES VACANCES

C'est une dépense à ne pas négliger. Pressés de repartir en voyage après des mois de privations, les vacanciers auront bientôt la mauvaise surprise d'ajouter le coût des tests PCR à leur budget vacances.

Le surplus n'est pas anodin : les tests de dépistage du Covid-19 gratuits en France, peuvent grimper jusqu'à 300 € chez nos voisins européens. En Espagne, le prix tourne autour de 100 €. Une famille de 4 personnes qui partirait à Barcelone devra débourser 400 € avant d'envisager un retour

sur le territoire français. Le même séjour en Grèce leur en coûtera 240 €. Au Royaume Uni et en Irlande c'est le prix fort, jusqu'à 250 € pour un dépistage, soit 1000 € pour une famille de 4 personnes. La Suède possède le record d'Europe avec des prix pouvant grimper jusqu'à 300 € pour un test. L'obligation de présenter un test négatif pour revenir en France pose des problèmes logistiques : trouver un centre de dépistage, avoir un rendezvous, obtenir le résultat 72 heures avant le départ.

A savoir, au sein de l'Europe, les tests pour revenir en France sont remboursés dans la limite de 35 €.

Les personnes vaccinées n'échappent pas à l'obligation de faire un test PCR pour revenir en France, mais cela peut changer suivant les dispositions prises par chaque pays.

N'hésitez pas à aller sur le site : www.service-public.fr pour connaître les règles qui peuvent évoluer d'ici votre départ en vacances.





NU NOUVEAU EN MÉDECINES COMPLÉMENTAIR



DU NOUVEAU EN MÉDECINES COMPLÉMENTAIRES : 50 € PAR SÉANCE

À partir du 1^{er} juillet, les adhérents bénéficieront de l'évolution du panier de médecines complémentaires (ostéopathie, acupuncture, méthode Mézières, diététique, homéopathie, pédicure, podologue, chiropractie, étiopathie, nutritionniste, naturopathie, neuropsychologie, micro-kinésithérapie et psychologie clinique) seront pris en charge à hauteur de 50 € la séance (au lieu de 40 € jusqu'à aujourd'hui) limitée à 5 séances par année civile et par bénéficiaire sur présentation de la facture acquittée.

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X Tiré à 1 750 exemplaires est une publication éditée par LA MUTUELLE DU GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe La Dépêche du Midi est régie par le code de la mutualité et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Directeurs de la publication

Gilbert Calixte-Rigal et Eric Gabarrot

Rédaction :

Marie-Françoise Borie, Jean-Pierre Roland

Mise en page :

Alex Bargas (PAO OCI)

Photos et infographies Gettylmages Impression : Relief D'Oc

7

CARNETS

Ils nous ont quittés

AOUIZERATE Josette	le 13/04/2021
BERGOZZA René	
BERNAULT Colette	
CONTE Jeanine	
FOURNIER Josette	
GRILLET Michel	le 07/05/2021
JAMMET Georges	le 07/06/2021
MARTY Simone	
MICHEL Henri	le 02/03/2021
MIRASSOU Marie-Louise	

Ils sont arrivés

BODDI Paul	le 05/03/2021
DOGAN Aylin	
LALANDE Olivia	
SΔΝCHE7-Ι ΔΝΔ Ημισο	le 07/03/2021